

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [audrey-giguere-csssh-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/662858fbea15ca5cbe8363db>

Date d'obtention : 2025-08-07 13:30:49

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

La méthode Sexto repose sur une démarche structurée en plusieurs étapes pour intervenir rapidement et de façon sécuritaire lorsqu'un élève est impliqué dans une situation de sextage.

D'abord, il est essentiel de rassurer l'auteur du signalement et la victime, en adoptant une posture d'écoute et de soutien. L'intervenant doit ensuite évaluer l'incident à l'aide de questions bienveillantes et sans jugement, tout en remplissant une grille pour déterminer l'amorce, la nature, l'intention et l'étendue de la situation.

Une fois l'information recueillie, il faut vérifier auprès des autres jeunes impliqués ou témoins, toujours individuellement, afin de préserver la confidentialité et de limiter les impacts sociaux. La consultation des images doit absolument être évitée.

Ensuite, on rencontre le jeune instigateur pour mieux comprendre ses intentions, tout en protégeant l'anonymat des autres jeunes impliqués. Selon la gravité ou la nature potentiellement criminelle de l'incident, la police peut être contactée rapidement, surtout si de la pornographie juvénile est en jeu.

Enfin, il est important de documenter l'intervention, informer les parents et, au besoin, signaler la situation à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Même en l'absence d'acte criminel, on doit assurer le bien-être physique et psychologique des jeunes et appliquer les politiques de l'établissement.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ce que je retiens des trois mises en situation, c'est à quel point chaque contexte de sextage peut être unique, que ce soit par l'intention des jeunes, l'ampleur de la diffusion ou le niveau de risque. Elles m'ont permis de mieux comprendre les nuances entre un acte impulsif, une erreur de jugement et une intention malveillante, ce qui est essentiel pour adapter mon intervention.

Les mises en situation m'ont également permis de me pratiquer à appliquer concrètement les étapes de la méthode Sexto, tout en tenant compte des aspects légaux et éthiques (ex. : ne pas consulter les images, protéger la vie privée, faire appel à la police dans certaines situations).

Finalement, elles m'ont fait réaliser l'importance de ma posture d'écoute, de non-jugement et de soutien dès les premiers instants, ainsi que le rôle crucial de la collaboration avec la direction, les parents, et les partenaires comme la police ou la DPJ.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape qui me semble la plus délicate est celle de l'évaluation de l'incident, car elle demande de poser les bonnes questions au bon moment, sans tomber dans l'enquête. Il faut recueillir assez d'informations pour bien comprendre la situation, sans dépasser son rôle ou influencer les réponses du jeune.

C'est aussi une étape où l'on doit distinguer entre une erreur de jugement et un acte potentiellement criminel, ce qui peut être flou, surtout lorsque les intentions ne sont pas claires ou que les jeunes minimisent leur implication.

De plus, cette étape demande une grande sensibilité, car le jeune peut vivre de la honte, de la peur ou de la détresse. Il faut donc garder une posture d'écoute, de respect et de soutien, tout en s'assurant de respecter les balises légales (ne pas consulter l'image, protéger la confidentialité, etc.).